

GOPP/IAURIF/ORSTOM/CEDEJ
Philippe Haeringer

SQUATTER LE DESERT AU CAIRE

Note sur Ezbet el Haggana
à l'issue d'une visite interrompue

(incluant un parallèle avec Manshiet Nasser)

SOMMAIRE

Avant-propos	Page 2
Une impression de déjà vu... ailleurs	2
Mais ce ne sont que des façades!	3
Ce que façade veut dire	4
Sur la "Route des entrepreneurs"	5
Interlude	6
Ce que EH n'est certainement pas	6
Scénarios pour une mainmise	7
Les enjeux en présence	9
Habitat populaire quand-même?	10
Pour comparer : Manshiet Nasser	11
La part d'initiative des pauvres	12
Post-scriptum	14 à 16

550

Le Caire, février 1987

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 25139
Cpte : B

25139

66

M

Philippe Haeringer

SQUATTER LE DESERT AU CAIRE

Note sur Ezbet el Hagana
à l'issue d'une visite interrompue

Avant-propos

Courte visite, en effet, que celle que nous fîmes à Ezbet el Hagana, le 5 février 1987, avec François Ireton et Mercedes Volait, dans le cadre d'une collaboration GOPP/IAURIF/ORSTOM/CEDEJ pour une pré-étude sur les mouvements d'urbanisation spontanée au Caire. Ezbet el Hagana avait été choisi comme l'un des points d'ancrage de cette étude exploratoire. Mais cet ancrage ne put se faire en raison, comme on le verra, de l'attitude de certains leaders -et sans doute de notre maladresse. Cette visite écourtée (quelques heures) nous pose problème en raison de l'unicité du cas d'Ezbet el Hagana où le "squattting" populaire semble prendre pied pour la première fois (à grande échelle) en plein désert, un désert sensé appartenir tout entier à l'Etat et jusqu'ici dédaigné -au profit des terres agricoles- par l'urbanisation populaire spontanée.

Mais, tout compte fait, les nombreuses notations visuelles que nous pûmes faire en cet épisode de "découverte", leur contraste avec tout ce que l'on peut voir dans les autres secteurs de l'agglomération cairote, et jusqu'au déroulement de notre mésaventure (la seule que nous ayons subie au Caire), nous fournissent un ensemble de signes qu'il serait dommage de ne pas utiliser pour risquer quelques hypothèses d'interprétation. C'est l'objet de ces quelques pages.

Une impression de déjà vu... ailleurs

Au premier abord et à l'inverse des autres fronts d'urbanisation du Caire, Ezbet el Hagana semble s'apparenter au modèle le plus courant des urbanisations périphériques illégales ou extra-légales dans les villes du tiers-monde. Pour l'africaniste que je suis, par exemple, le spectacle et l'atmosphère de EH évoquent du familier, du déjà vu : celui d'un établissement humain s'installant à la sauvette à partir d'un point de fixation et progressant en tache d'huile sur une trame hésitante, approximativement orthogonale, mais comme tremblée et conditionnée par des cheminements préexistants, promus au rang d'axes de circulation.

Surtout, ce que l'on retrouve à EH, c'est l'apparence d'un investissement progressif commençant par une installation matérielle extrêmement modeste. A la différence de ce que l'on observe sur les terres agricoles où, sur fond de luzerne (plus exactement de "bersim"), poussent directement des immeubles de 5 ou 6 étages (que nous appellerons "skeletons" par référence à l'impressionnante armature de béton armé qui les caractérise), EH offre le spectacle d'une urbanisation au ras du sol, en rez-de-chaussée. Cette impression prévaut malgré l'exception du premier noyau de peuplement, déjà densifié en hauteur, et même si, au delà de ce noyau, on discerne aussi, ici ou là, des promesses de puissants "skeletons" sous la forme de piliers de béton déjà brandis vers le ciel.

Enfin, le climat humain de EH semble lui aussi conforme à celui par lequel, dans tant de villes du tiers-monde, commence à vivre un quartier populaire "spontané" non encore densifié : une impression de quiétude et d'espace, une touche de ruralité, la convivialité directe des gens pauvres, de nombreux détails attestant d'une phase de "système D" individuel et collectif, toutes choses -cela dit en passant- contribuant à la séduction de l'anthropologue étranger...

Mais ce ne sont que des façades

Quiétude et espace? Au deuxième regard, quelque chose semble "clocher" sur ce plan-là. Une fois franchis les alentours immédiat du noyau originel, et plus encore si l'on quitte l'un des deux ou trois axes de circulation qui le prolongent, le calme ambiant paraît tout à coup complètement excessif. En réalité, il n'y a pas âme qui vive dans toutes ces rues pourtant entièrement bâties. Nuançons tout de même : 1° comme dans le désert (et nous y sommes), il y a toujours quelqu'un quand on croit être seul; 2° tout est bâti, mais en creux. Et c'est à partir de là que tout devient quelque peu hallucinant, voire suspect.

Hallucinant d'abord car les façades -toutes bâties en mitoyenneté- montrent bien des portes et des fenêtres pourvues de leurs huisseries, mais il n'y a rien derrière qu'un enclos en maçonnerie de briques. Normal, dira-t-on peut-être : il s'agit

d'un processus évolutif, les pauvres ne construisent pas leur maison en un jour et ceux-ci commencent par les murs extérieurs, ce qui leur permet d'enclorre une parcelle sur laquelle ils n'ont pas de titre et qu'il leur serait difficile de défendre autrement. D'ailleurs, la plupart d'entre eux ont peint leur nom sur leur façade, en précaution supplémentaire. Oui, mais ce qui est moins normal c'est que, s'il s'agit d'un processus évolutif, l'immense majorité des habitations en soient restées au même stade : ni plus ni moins, sur une superficie sans doute proche de 200 hectares. S'il y avait évolution, elle serait évidemment sensible bien au-delà des secteurs proches du noyau ancien. Etant donné la formidable pénurie de logements dont souffre le Caire et particulièrement les classes pauvres, comment se fait-il que ces pauvres-ci, du moment qu'ils ont trouvé l'inespéré terrain et les ressources nécessaires à la construction d'une façade, semblent tant hésiter à poursuivre l'effort qui leur permettrait d'habiter leur parcelle?

Suspect ensuite car, plus on avance vers le fond d'EH, qui se resserre peu à peu sur un axe unique, plus les façades de décor laissent la place à de longs murs aveugles. Mais n'allons pas si vite. Avant même de pénétrer si avant, quelques grandes parcelles emmurées, ici et là, indiquent que les pauvres, en toute hypothèse, ne sont pas seuls et que leur expectative est partagée. Ici et là on s'apprête à bâtir un "skeleton" dont certains, je l'ai dit, montrent déjà leurs piliers et souvent une première dalle. Mais, à bien y regarder, les "façades de décor" elles-mêmes laissent fréquemment des doutes quant à la pauvreté de leurs propriétaires.

Ce que façade veut dire

Certes, beaucoup de ces façades enclosent des parcelles de dimensions modestes, la plupart semblant se situer entre 100 et 150 m² (mais c'est plutôt plus que sur les terres agricoles). La modestie des moyens mis en oeuvre (maçonnerie rapide, sans armature, de briques^{de} limon parfois relayées par des blocs de gypse ou des pierres tout venant) reste en accord avec l'idée de pauvreté, de même que l'apparence des habitants, quand il y en a, ou les détails matériels de leur vie domestique, et même leur discours : "Nous sommes pauvres". Mais certaines façades sont beau-

coup plus soignées, ou plus larges, ou les deux à la fois. Les noms des propriétaires sont parfois gravés dans un carreau de marbre, accompagnés d'un verset du Coran. Certains déclinent leur qualité : c'est le docteur untel, et l'on retrouve son nom pour désigner la rue! On imagine soudain que les très modestes familles qui habitent les lieux pourraient bien jouer, pour une part d'entre elles, un rôle de gardiennage; comme dans les cimetières du Caire, auxquels le paysage d'EH fait vaguement penser. Cette explication semble particulièrement plausible lorsque les logements se réduisent à un petit local dans l'angle d'une parcelle, à peine discernable derrière la façade-décor. Peut-être pourrait-il même en être ainsi des occupants de certaines des maisons entières qui ne seraient de facture si sommaire que parce qu'elles seraient provisoires, uniquement destinées à marquer l'appropriation des lieux en attendant des jours plus fastes. Ce ne sont là qu'hypothèses.

Mais, ce qui achève d'ébranler la thèse d'un simple établissement, à la sauvette, d'une population démunie, c'est la présence d'enclos explicitement destinés à d'autres usages que l'habitation. En premier lieu, on est frappé par le grand nombre de mosquées amorcées, généralement au même stade de construction que la majorité des habitations (rez-de-chaussée des façades sur rue), mais dont les dimensions annoncent parfois l'intention d'un investissement important; certaines, plus avancées, sont déjà en service; l'une d'entre elles, de bonne taille, domine une partie du quartier de son minaret jaune flambant neuf. A mesure que l'on s'enfonce dans le quartier, l'attention est attirée par un autre type de projet : de nombreux terrains sont manifestement mis en réserve pour une activité de production. Un signe ne trompe pas : les palissades de briques s'ouvrent par d'immenses vantaux métalliques. Ici ou là, l'investissement est plus avancé : une charpente en fer est déjà assemblée au milieu du terrain...

Sur la "Route des entrepreneurs"

Lorsqu'enfin la configuration des lieux vous rabat sur l'axe principal (butant partiellement sur un camp militaire, EH se rétrécit brutalement mais poursuit sa progression -vers le sud-sud-est), on commence à pressentir l'une des clés de compréhension de cette

étrange poussée d'une urbanisation fantomatique. Un mouvement incessant, dans un nuage de poussière, de camions BTP et... de grosses Mercedes, devient tout à coup le fait essentiel. En même temps, on s'aperçoit que les briques rouges de limon ont été relayées par des parpaings de ciment. Tous les murs sont désormais construits dans ce matériau. Et pourquoi en serait-il autrement puisqu'un premier enclos, puis un deuxième, puis beaucoup d'autres se révèlent être, précisément, des aires de production de ce matériau plutôt rare au Caire. Un tournant plus loin, légèrement plus élevé, et l'on découvre toute l'ampleur de l'enjeu. Loin vont les camions, vaste est l'aire d'extraction (ou de récolte) du sable du désert, innombrables les petites -ou moyennes- fabriques de parpaings de ciment...

Interlude

...Nous n'avons pas pu poursuivre davantage nos investigations. Descendu d'une Mercedes, un "ingénieur" nous a arrêtés, interrogés, puis livrés aux militaires. Une fois dans leur camp, ceux-ci se sont excusés, nous ont courtoisement reconduits à notre voiture. Mais, comme nous quittions EH, le "propriétaire" de la belle mosquée jaune nous rattrapa, nous doubla et mit sa voiture en travers de la piste. Il fit avertir la police militaire qui vint à son tour nous cueillir... Manifestement, nous n'étions pas tolérés.

Ce que EH n'est certainement pas

Que faut-il déduire de ces fugaces observations visuelles? Elles ne nous révèlent certes pas tout, mais nous permettent tout de même d'écarter des interprétations devenues impossibles, et de préciser des hypothèses. EH n'est pas, comme pourrait y faire croire -à la rigueur- le premier noyau de peuplement de même que la modestie des impenses, un déversoir du trop-plein des classes pauvres du Caire en mal de logement. La vacuité de la majeure partie du tissu créé plaide évidemment contre cette hypothèse :

l'impatience de se loger n'est pas la motivation essentielle des "propriétaires". On peut certes imaginer que le premier noyau ait pu fonctionner ainsi. Le poste de contrôle ("el hagana", la police du désert) pourrait avoir généré un hameau de culture ("ezba") au service des policiers, puis, dans un second temps, avoir toléré le grossissement de ce hameau. On pense au repli des nomades du Sinaï, qui pourrait s'être greffé sur ce processus. Mais si EH a pu jouer un temps un rôle (à petite échelle) de terre d'accueil, ce n'est plus exactement sa fonction essentielle; en tout cas, ce besoin n'est plus le ressort premier de son expansion.

EH n'est pas non plus le résultat d'une simple opération foncière/immobilière tranquillement menée par un groupe de spéculateurs/investisseurs. On est sur le désert, où le foncier reste à créer. En l'absence d'une concession dont aurait pu bénéficier une compagnie, une société, un syndicat, une coopérative, la seule procédure est celle de la mainmise (ou du "squatting", dans l'acceptation illégale de ce terme, si les terrains ont déjà été attribués ou affectés par le maître initial du désert : l'Etat). Sur ce site cerné par des enjeux militaires et des projets de planification urbaine, une tentative de mainmise (et plus encore de squatting) ne peut être une opération tranquille. Il est probable que la stratégie visiblement attentiste des "propriétaires" de parcelles à EH soit liée à l'incertitude de la procédure de la mainmise en un tel lieu. Attendent-ils que quinze années se soient écoulées? Ce délai légal pour que l'enregistrement d'une mainmise devienne possible est peut-être aussi celui qu'il faudra pour obtenir un minimum d'équipement public et la consécration définitive du quartier. La partie ancienne d'EH semble avoir déjà atteint ce stade, peut-être à la faveur de la loi d'amnistie de 1981. L'eau y est installée et des immeubles de moyen et bon standings y ont déjà pris place. Attend-on, pour mettre en valeur les plus récentes extensions, une nouvelle amnistie?

Scénarios pour une mainmise

Il reste à se demander de quelle façon cette opération de mainmise est conduite. On pourrait concevoir qu'elle s'exerce de proche en proche par l'adjonction d'opérateurs individuels se taillant les uns et les autres la ou les parcelles de leur choix:

une urbanisation sauvage ou "informelle" à l'état pur. Mais on sait bien qu'il ne peut en être ainsi. L'évidente organisation, même imparfaite, de la trame des rues (sinon du parcellaire lui-même) témoigne de l'existence d'une main ou de mains ordonnatrices. Cette organisation émane-t-elle d'un "leader" ou d'un groupe leader issu, par exemple, de la première vague de peuplement, et qui se contenterait d'indiquer à tout nouveau venu un lieu disponible en échange d'une simple commission? Ce scénario s'observe très souvent sur tous les continents dans les situations de squatting, le leader et avec lui la communauté qu'il représente (celle des premiers venus) trouvant leur intérêt dans le renforcement du processus de peuplement, à la fois pour imposer l'existence du nouveau quartier et -éventuellement- pour se saisir d'une occasion d'accéder à la notabilité (chefferie de quartier ou autre forme de pouvoir local).

Mais il y a lieu de douter que ce scénario soit le bon dans le cas d'EH, aux franges d'une ville où la valeur du sol atteint partout des niveaux très élevés, y compris, précisément, sur ses franges. Certes, une terre de désert est moins attractive qu'une terre agricole dotée d'un statut foncier et d'un accès facile à l'eau (mais, il faut tout de même le rappeler, frappée d'un interdit de bâtir qui ne restera peut-être pas toujours du domaine du voeu pieux). En revanche, le site d'EH n'est pas très éloigné de Medinat Nasr, ni même de la cité d'Héliopolis, deux des secteurs les plus recherchés de la capitale, et il se trouve bien relié au centre-ville (route de Suez). Il avoisine les grands aménagements d'un futur proche : ceinture verte, "ring road", "news settlements". Il est donc hautement probable que les terrains distribués à EH -au moins après la phase initiale- aient été notablement monnayés. L'ont-ils été au profit d'un seul personnage qui, pour risquer une telle mainmise, devait être particulièrement bien placé? L'opération fit-elle l'objet d'un marchandage entre plusieurs détenteurs ou groupes détenteurs d'un pouvoir d'intervention ou d'arbitrage?

L'irrégularité du découpage parcellaire (à l'intérieur des îlots) suggère que le lotissement ait pu se faire en deux temps, à deux niveaux. Un premier partage à l'échelle des îlots : c'est

à ce niveau que des ententes ont pu s'opérer entre "associés" ou partenaires ou complices, ce qui n'exclut pas l'éventualité d'un lotisseur unique menant une opération commerciale à cette échelle du "gros" ou "demi-gros". Puis un deuxième, voire un troisième morcellement jusqu'à l'échelle de la parcelle bâtie, avec inévitablement une progression importante du prix du mètre carré. Il est même hautement probable, au vu de l'attentisme ambiant, que de nombreuses reventes soient réalisées ou projetées. Un boutiquier, dans la partie ancienne d'EH, nous a affirmé que le prix du mètre carré avait ainsi atteint 80 LE.

Les enjeux en présence

A la recherche des ententes et complicités initiales (non pour démasquer qui que ce soit, mais pour comprendre le sens du phénomène EH), la petite aventure qui nous est arrivée ne fut sans doute pas totalement négative. Elle nous montra une évidente alliance (faudrait-il dire plutôt qu'elle nous suggéra une possible alliance?) entre les tenants d'un milieu d'entrepreneurs et ceux d'un certain pouvoir religieux. A moins qu'il ne s'agisse des deux facettes d'un même groupe d'intérêts, à l'image des mosquées-alibi (pouvons-nous parler d'une transposition moderne et perversifiée du système des waqfs?) aménagées au pied de nombreux immeubles de la ville, immeubles souvent en infraction des règles d'urbanisme et plus ou moins ménagés par les services du fisc.

Quoi qu'il en soit, en aval ou en amont de l'opération foncière, les intérêts économiques sont de trois ordres au moins. Le premier des trois, chronologiquement, semble avoir été l'extraction du sable, sans doute de bonne qualité en ce site qui a l'avantage d'être proche du coeur de la ville. Le plus récent est sans aucun doute la production de parpaings de ciment : leur emploi n'apparaît qu'à l'extrémité de la zone investie et il est probable que l'émergence de cette spéculation soit à relier à la campagne menée -et accentuée en 1986- contre la production des briques de limon. Cette activité exige de l'espace et a certainement accéléré le processus d'"appropriation" du sol, tout en en modifiant le caractère et l'enjeu immédiat. Mais d'autres enjeux spéculatifs ont largement précédé celui-ci : d'autres projets "industriels", mais aussi et surtout de banals projets immobiliers semblables, en dépit de la

première apparence, à ceux de toutes les autres périphéries du Caire.

On peut même se demander si la fabrication de parpaings ne fournit pas, dans un certain nombre de cas, une nouvelle forme de "couverture" pour des desseins immobiliers inavoués ou différés, maquillage qui pourrait être plus commode et plus convaincant (la lutte contre la brique de limon n'est-elle pas un objectif national?) que le chantage à l'habitat populaire que nous avons cru discerner dans d'autres secteurs d'EH.

Habitat populaire quand-même?

Cet argument de l'habitat populaire, nous l'avons entendu de la bouche même des militaires (apparemment sereins quant à l'objet de notre enquête) : "Ces terrains nous appartenaient, mais il faut bien laisser les gens se loger, quand on sait combien cela devient difficile au Caire". Il semble donc bien qu'une sorte de tolérance "pour cause d'habitat populaire" soit à la base de l'existence d'EH : pour le noyau initial, on l'a vu, c'est l'interprétation la plus plausible; mais ce paramètre reste et restera à l'évidence une composante du processus de croissance d'EH. Seulement, il faut bien admettre qu'un groupe d'investisseurs s'en est emparé pour l'utiliser à son profit : soit pour construire des immeubles de rapport dont la plupart conserveront sans doute, effectivement, un caractère populaire; soit pour masquer d'autres fins.

Ce groupe ou cette filière, il reste à en découvrir la trame, le principe de cohésion, voire l'organigramme dans la mesure où celui-ci pourrait (c'est une hypothèse) rendre compte de l'organisation foncière d'EH et de sa logique. Avec l'espoir de pouvoir répondre essentiellement aux deux questions suivantes :

- . Comment obtient-on une parcelle de première main à EH? (ou à qui faut-il s'adresser?)
- . A quelle analyse (visiblement collective) correspond l'étrange expectative observée par la plupart des acquéreurs?

Répondre à la première question reviendra à préciser le mode d'émergence, la nature et le degré d'autorité du pouvoir local. A ce dossier peuvent être versées deux furtives observations de ter-

rain. 1. La veille de la visite ici décrite, j'étais déjà venu, en passant, à EH (en compagnie d'un collègue égyptien). J'avais pu alors, sans trop dépasser le secteur réellement habité d'EH, avoir des contacts très ouverts avec divers habitants, et notamment avec la famille d'une boutiquière et d'un graveur sur bois. Il avait été difficile de se soustraire à une hospitalité qui paraissait devoir être sans limites. Le lendemain, après nos déboires avec les "notables", j'eus envie de revoir ces gens. Je ne revis que la grand-mère, hier exubérante, aujourd'hui fermée et apeurée. 2. Comme nous avons conclu à l'impossibilité provisoire de poursuivre notre enquête, je voulus toutefois, quelques jours plus tard, m'assurer un dernier coup d'oeil sur ce quartier, grâce à la complicité de deux architectes égyptiens qui avaient des contacts avec EH. Nous vîmes y prendre un café, mais il fut impossible de lier conversation avec le cafetier : "Je ne sais rien" nous dit-il d'entrée de jeu. Nous repartîmes très vite. Ces deux anecdotes font inévitablement penser sinon à une cohésion sociale ou communautaire, du moins à l'existence d'une autorité émettant des mots d'ordres et sachant les faire respecter.

Répondre à la deuxième question reviendra implicitement à nous informer sur la position réelle ou supposée des pouvoirs publics vis à vis de ce processus de croissance urbaine. Une négociation est-elle en cours, ou au moins sollicitée? A quel niveau administratif ou politique et sur quel plan : foncier, eau, voirie, assainissement, écoles, équipements sociaux, transports...? La règle du jeu foncier, en particulier, mérite d'être explicitée, y compris la part de flou qui, en l'espèce, reste sans doute importante, d'autant qu'EH paraît constituer un cas nouveau dans l'agglomération cairote.

Pour comparer : Manshiet Nasser

...En dépit de la nouveauté du cas EH, il pourrait tout de même être utile de se reporter aux cas les plus voisins, et notamment à celui de Manshiet Nasser. Le site n'est pas le même, ni la situation par rapport au reste de l'agglomération; mais il s'agit aussi de terres arides : piémont et falaise du Moqattam et même, à présent, une partie du plateau lui-même. L'intérêt de MN est d'offrir du recul du fait de l'ancienneté de ce quartier qui, ce-

pendant, reste dans l'actualité puisqu'il poursuit son expansion spatiale.

Or, un court aperçu révèle les points suivants. 1. Le tissu ancien est devenu un quartier populaire dense et qui, mis à part les effets du relief, est peu différent des autres quartiers populaires du Caire. C'est-à-dire qu'il est peuplé d'immeubles du type "skeleton", ce qui suppose l'existence d'une classe d'investisseurs. 2. Ce que l'on voit sur les marches pionnières de MN est au contraire très différent du modèle observé aujourd'hui sur terres agricoles : la conquête des têtes de ravin et des pentes est accomplie par un habitat que l'on pourrait qualifier de première génération. Ce sont des petites maisons familiales, en rez de chaussée (il faudrait plutôt dire à flanc de coteau), bâties avec les pierres arrachées à la falaise lors d'un premier travail de terrassement. 3. En aval de ce front amont, la deuxième génération suit : sur le même parcellaire, les "skeletons" poussent, indifférents au relief, confirmant une disposition en marches d'amphithéâtre amorcée par le bâti de première génération. De ce premier bâti on retrouve, ici ou là, un pan de mur intégré dans le nouveau bâti.

On voit bien le parallèle que l'on peut faire avec EH. Et les deux différences importantes qui se dégagent au-delà des analogies : 1° à MN, le bâti de première génération ne se réduit jamais à un simple enclos, il est bel et bien habité; 2° le front de seconde génération n'est jamais très éloigné du premier; malgré la rupture que ce deuxième front constitue dans le paysage bâti, celui-ci se présente tout de même comme un continuum évolutif, dans la mesure où les "skeletons" ne s'élèvent que progressivement sans jamais cesser d'être habités.

La part d'initiative des "pauvres"

Dans les deux cas il y a, au départ, l'apparence ou la réalité d'un habitat de pauvres, mais (faut-il le souligner?) de pauvres en situation pionnière. Cette situation est, par nature, ambiguë : doit-on en retenir que les "pionniers" ont été acculés (à leur marginalité spatiale) ou bien faut-il plutôt y voir un

comportement offensif (pour s'en "sortir", au propre et au figuré)? Acculés ou conquérants? Seule une enquête approfondie pourrait faire la part des choses.

Mais si la deuxième composante l'emportait, cela pourrait mener à des scénarios différents de ceux auxquels nos observations cursives sur EH ont conduit. Avec des acteurs moins masqués. Avec des pauvres plus hardis que d'autres, acceptant de se risquer en terrain incertain, bravant les interdits militaires ou autres (à MN comme à EH) pour ensuite monnayer leur conquête en la cédant au plus offrant, peut-être en échange d'un demi-étage dans un futur "skeleton". Il n'est pas non plus interdit d'imaginer de tels "pauvres" conserver la maîtrise de la phase "skeleton" grâce à un intéressement de l'arrière-ban familial ou par la mise à contribution de futurs locataires (cf. les nombreuses combinaisons décrites par G. el Kadi à propos du quartier Arab el Guesr), ainsi que par la progressivité de l'investissement (étage par étage).

Toutefois, si pionniers pauvres il y a, de tels scénarios semblent beaucoup plus probables à Manshiet Nasser qu'à Ezbet el Hagana. Encore qu'il faille s'entendre sur la notion de pauvre et même sur celle de pionnier. Si notre hypothèse, pour EH, d'un lotissement par morcellements successifs est bonne, l'acquéreur final d'une mini-parcelle peut être une personne modeste et sa démarche, dans les conditions qui sont celles d'EH aujourd'hui, peut aussi être considérée comme pionnière. Mais l'attentisme observé exclut qu'il puisse s'agir, dans la majorité des cas, de personnes (ou de familles) acculées à se loger d'urgence.

Quoi qu'il en soit, le détour par MN confirme bien la spécificité (et l'étrangeté) du paysage offert par EH, et renforce les axes d'interprétation que ce paysage inspire. Mais il reste à vérifier leur pertinence et à les préciser par une observation qui serait autre chose qu'une visite interrompue...

Ph. H.

POST-SCRIPTUM

Deux éléments d'information externes à cette "innocente" première visite d'Ezbet el Hagana apportent quelques éclaircissements.

En premier lieu, la feuille M13 de la carte SFS/IGN à l'échelle de 1/5000, qui rend compte de la situation en avril 1977. On s'aperçoit que le processus d'urbanisation n'est pas encore, à cette date, très avancé. Une mutation vient apparemment de s'opérer : un hameau informel de trois ou quatre hectares commence à prendre la forme d'un lotissement en s'étendant désormais sur huit hectares, avec un commencement de trame orthogonale (approximative) et des parcelles encloses. Huit autres hectares sont déjà plus ou moins balisés, non pas à l'échelle de la parcelle, mais à celle de l'îlot ou davantage. Dès cette époque, il est visible qu'un projet foncier de quelque envergure submerge un modeste établissement initial.

La deuxième information est à puiser dans la thèse de G. El Kadi, où l'on trouve cette indication laconique :

"M. Esmat Essadate a accaparé 500 hectares au Km 4,5 sur la route nationale Le Caire/Suez, appartenant à la N.C.C. Il en fit un lotissement défectueux appelé 'Ard Al Haggana'."
(L'urbanisation spontanée au Caire, Paris 12, 1984, p. 180)

Les coordonnées correspondent bien au site initial d'EH, et le toponyme Ard (terre) ne contredit pas fondamentalement Ezbet, issu d'Ezba (ferme, exploitation). Ces faits seraient tirés d'un procès, celui, précisément, de M. Esmat Essadate. Il faudrait donc se reporter à ce procès, qui clôt un chaînon de l'histoire d'EH. Cet épisode confirme la primauté du spéculatif et son côté incertain, risqué. Il est vrai qu'il s'agissait en définitive davantage (théoriquement au moins) d'un détournement/spoliation (au détriment de la NCC, très certainement la Nasr City Company) que d'une mainmise paisible sur des espaces sans affectation. Cette péripétie judiciaire pourrait expliquer partiellement le gel de la mise en valeur des terrains. Mais l'énigme reste entière quant aux lotisseurs actuels.

.../...

...Puisque nous évoquons à nouveau cette mise en valeur bloquée, revenons un instant sur l'équipement clé d'un établissement humain sur terres désertiques : l'eau. Son absence a toute chance d'être l'explication la plus immédiate de l'attentisme observé. Elle ne constitue cependant pas un empêchement absolu. A preuve le développement de la production de parpaings. Comme bien d'autres secteurs de l'agglomération, le fond d'EH est approvisionné en eau par des camion-citernes. Nous avons noté qu'un certain nombre d'habitations, généralement les plus avancées dans leur construction, étaient pourvues d'une citerne en béton aménagée sur la rue, à demi enterrée, non fermée (se présentant donc comme un bassin, de forme rectangle), mais surmontée d'un abri.

Rappelons que dans la partie ancienne (et habitée) d'EH une adduction a été réalisée, sans doute financée par cotisations; mais elle est insuffisante à alimenter les secteurs les plus élevés (le site étant vallonné), de sorte que des consignes ont été passées aux "gens du bas" pour qu'ils limitent leur consommation pendant une partie de la journée.

Cette économie de l'eau est un chapitre de plus sur lequel EH et MN se différencient spectaculairement. Sur les parcours montueux de Manshiet Nasser, également privés d'eau, on est frappé par le va-et-vient incessant de bourricots conduits par des gamins et tirant des fûts à eau montés sur roues et brancards. En fin d'après-midi, ce trafic est singulièrement intense. A bien y regarder, il y a deux types de bourricots.

Les premiers remontent du bas du quartier avec des fûts pleins et s'arrêtent à tel ou tel détour d'une rue haute. Alors les seconds affluent vers eux; ceux-ci sont des ânes bâtés : deux outres leur battent les flancs; ils vont s'approvisionner auprès des premiers.

Les jeunes garçons qui conduisent les premiers ont entre 12 et 16 ans, ceux qui chevauchent les seconds entre 8 et 12. Schématiquement. Il y a aussi, bien sûr, des femmes et des jeunes filles qui portent, sur leur tête, des seaux en fer blanc d'une forme assez particulière : évasés à la base et au sommet. Mais il semble

qu'à MN la plupart des familles (ou groupes de voisinage?) entretiennent un âne en guise d'adduction d'eau, et cela confère à ce quartier du Caire, déjà singularisé par un site étrangement escarpé et complexe, cloisonné par des falaises ruiniformes, un visage vivant et attachant. Pittoresque du sous-équipement? Peut-être, mais les gamins prennent un visible plaisir à galoper dans les ruelles pentues, souvent groupés en joyeuses cavalcades.

On ne voit pas cela à EH. Autre visage d'un même assaut du désert par une urbanisation clandestine encore balbutiante, Ezbet el Hagana compte plus de camions que d'ânes. Ce n'est certainement pas un détail dépourvu de signification.

Ph. H.
